

L'unité syndicale fait gagner les luttes !

Elle doit nous aider à augmenter nos salaires !

Ces dernières semaines, localement dans le groupe SNCF ou dans les transports Urbains, des luttes ont eu lieu. Le point commun de ces luttes qui ont permis de gagner des droits pour les salarié-e-s, même si les circonstances sont différentes, est la construction d'une unité syndicale de lutte et de terrain. La grève de l'axe Atlantique, des conflits locaux, la grève Transdev d'IDF lancée par SUD/Solidaires et rejoint par d'autres organisations ont permis de montrer que

l'unité d'action permet de mobiliser les salarié-e-s et de construire un rapport de force gagnant face au patronat.

Notre syndicalisme œuvre toujours pour la construction de l'unité des salarié-e-s, sans préjugés et avec un seul but, faire reculer le patronat et gagner des droits. Face à des enjeux cruciaux pour les travailleurs et les travailleuses du rail, le temps ne doit pas être à la division syndicale dans le ferroviaire.

Face à la crise sociale, à l'augmentation des prix de l'énergie, de l'essence, des produits alimentaires... et après 7 ans de gel des rémunérations, il nous faut revendiquer et agir, dans l'unité, pour une hausse significative des salaires à la SNCF ! Pas de salaire en dessous de 1800 euros net et + 400 euros pour toutes et tous !

La direction a programmé une réunion « Négociations salariales » le 17 Novembre. Dans le cadre de cette table ronde, SUD-Rail ira porter les revendications des cheminot-e-s :

- Une augmentation générale en somme uniforme pour tous, statutaires et contractuel-le-s
- Une reconnaissance du travail effectué pendant la période covid,
- Une augmentation de l'ensemble des traitements de base de l'exécution qui sont aujourd'hui sous le SMIC pour porter le salaire minimum à 1800€
- Une revalorisation de l'ensemble des primes de travail ainsi que des éléments variables de solde qui doivent à minima suivre l'inflation.

En 2018, nos salaires représentaient 40 % du chiffre d'affaires de la SNCF. C'était 44,7 % en 2012... 51,3 % en 2000... et 78,5% en 1980.

Les cheminot-e-s sont fondé-e-s à revendiquer une part plus grande de la richesse produite par leur travail.

Pour leur salaire, pour leur avenir, les cheminot-e-s méritent mieux que le sectarisme ou la course aux voix dans le cadre des prochaines élections professionnelles.

Dans le but de construire une démarche unitaire en vue de la table ronde salaires qui se tiendra le 17 Novembre, la fédération SUD-Rail va inviter l'ensemble des organisations syndicales à se réunir pour décider d'une unité d'action !

